

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 JUILLET 2011**

**N° 4 – 114 / 2011 : ZA INNOPROD - ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE À HAUTE TENSION – AVENANT A LA CONVENTION CONCLUE AVEC RTE**

Pilote : Développement économique

Autres services : Affaires juridiques, Maîtrise d'ouvrage et programmation de travaux

**Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,**

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> février 2011, le conseil communautaire a approuvé l'enfouissement de la ligne haute tension de 63 KV qui grève une partie des parcelles de la ZAC INNOPROD, au droit de la future halle technologique et la convention avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE).

Il avait été acté que les négociations avec RTE se poursuivent en vue de réduire le coût à la charge de la communauté d'agglomération.

Compte tenu des échanges engagés dès 2009 entre l'agglomération et RTE dans le cadre du projet de création de la ZAC Albi Innoprod, RTE accepte de participer à hauteur de 15 % du coût total des études et travaux, frais d'ingénierie et frais généraux inclus, soit 161 250 euros (cent soixante et un mille deux cent cinquante euros).

Le coût restant à la charge de l'agglomération passe de 1 075 000 € HT à 913 750 € HT.

Le délai d'exécution des travaux d'enfouissement est prolongé jusqu'en décembre 2011.

Il est demandé au Conseil d'approuver l'avenant à la convention.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

Vu la délibération N° 1 – 6 / 2001 du 1<sup>er</sup> février 2011 approuvant la convention d'enfouissement de la ligne haute tension 63 KV Réalmont – Jarlard entre les supports 1 et 4.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

✚ **AUTORISE** Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL à signer l'avenant à la convention réduisant de 161 250 € HT la participation de la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour la mise en souterrain de la ligne kv Jarlard Réalmont sur la ZAC Albi Innoprod telle que prévue par délibération du 1<sup>er</sup> février 2011.

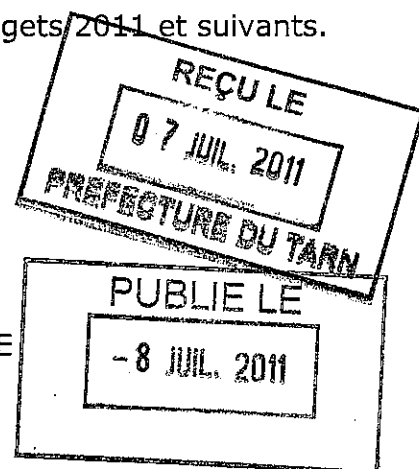
✚ **DIT QUE** les sommes nécessaires travaux sont inscrites aux budgets 2011 et suivants.

Pour extrait conforme,  
Fait le 5 juillet 2011,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



Avenant à la convention technique et financière relative à  
la mise en souterrain de la ligne 63 kV JARLARD – REALMONT  
sur la ZAC Albi Innoprod entre les supports n° 1 et 4

**Entre les soussignés :**

**La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**, dont le siège est Parc François Mitterrand 81160 SAINT-JUERY,  
Représentée par sa Vice-Présidente, Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL,  
Dûment habilitée à cet effet en vertu d'une délibération du Conseil de Communauté du  
30 mars 2010,

ci-après dénommée « **la C2A** »

d'une part,

Et

**RTE EDF Transport**, société anonyme à conseil de surveillance et directoire, immatriculée  
au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 444 619 258, dont le  
siège social est situé Tour Initiale, 1, Terrasse Bellini, TSA 41000, 92919 Paris La Défense  
Cedex,  
Représentée par Monsieur Denis Hoffmann, en sa qualité de directeur de l'Unité Système  
Electrique Sud-Ouest, sise au 79, chemin des Courses 31000 Toulouse,  
Dûment habilité à cet effet,

ci-après dénommée « **RTE** »

d'autre part,

**Il est préalablement exposé ce qui suit :**

La convention signée le 11 mars 2011 entre la C2A et RTE définit les conditions techniques  
et financières de réalisation des travaux de mise en souterrain partielle de la ligne  
électrique à 63 kV Jarlard-Réalmont réalisés par RTE à la demande de la C2A.

Le présent avenant a pour objet de modifier les conditions financières et le délai  
d'exécution prescrits par ladite convention.

Les dispositions (articles) non modifiés par le présent avenant restent en vigueur entre les  
parties.

**Ceci exposé, les parties conviennent de ce qui suit :**

Les articles 3, 8 et 12 de la convention technique et financière sont remplacés  
respectivement par les trois articles suivants :

**« ARTICLE 1 – PRISE EN CHARGE DU COÛT DES PRESTATIONS »**

Le montant estimatif des études, travaux, frais d'ingénierie et frais généraux inclus, est de  
1 075 000 euros (un million soixante quinze mille euros), hors taxes. Le détail est fourni  
dans le rapport d'études en annexe de la convention.

En l'état actuel de la réglementation, cette opération ne relève pas d'une obligation légale  
ou réglementaire dont les coûts ne peuvent être mis à la charge de RTE.

Néanmoins, compte tenu des échanges engagés dès 2009 entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et RTE dans le cadre du projet de création de la ZAC Albi Innoprod et du souci de valorisation de l'environnement de cet aménagement, RTE accepte, à titre exceptionnel, de participer à hauteur de 15 % du coût total des études et travaux, frais d'ingénierie et frais généraux inclus, soit 161 250 euros (cent soixante et un mille deux cent cinquante euros).

Le montant estimatif restant à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois est ainsi de 913 750 euros (neuf cent treize mille sept cent cinquante euros), hors taxes.

La somme de 79 012 euros (soixante dix-neuf mille douze euros), correspondant au montant de la convention d'études signée entre les parties le 5 juillet 2010, et déjà payée par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, est à déduire de ce montant, portant le solde de la participation financière de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à **834 738 euros** (huit cent trente quatre mille sept cent trente huit euros), hors taxes.

Ce montant estimatif, établi aux conditions économiques de décembre 2010, est donné à titre indicatif.

## **ARTICLE 2 – DELAI D'EXECUTION**

A l'alinéa 1 de l'article 8 de la convention, la date « octobre-novembre 2011 » est remplacée par la date « décembre 2011 ».

Les autres dispositions de l'article 8 sont inchangées.

## **ARTICLE 3 – ANNEXES**

Le rapport d'étude fourni en annexe de la convention du 11 mars 2011, faisant partie intégrante de ladite convention, demeure inchangé. La consistance technique est toutefois précisée par les plans statistiques figurant les autres réseaux, les profils et coupes prenant en compte les échanges intervenus entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et RTE depuis le 11 mars 2011. Les annexes à la convention précitée sont ainsi complétées par les annexes suivantes :

- Plans statistiques : T-TP-JARLAL31REALM-LS-PS-J1—1/01 à 03 ind. 1
- Profils en long : T-TP-JARLAL31REALM-LS-PL-J1—1/01 à 03 ind. 1
- Coupes types : GIMR-661-PR-CO ind. C

Le planning prévisionnel, auquel renvoie l'article 8 de la convention du 11 mars 2011, est remplacé par le planning annexé à la présente. »

Fait à  
Le

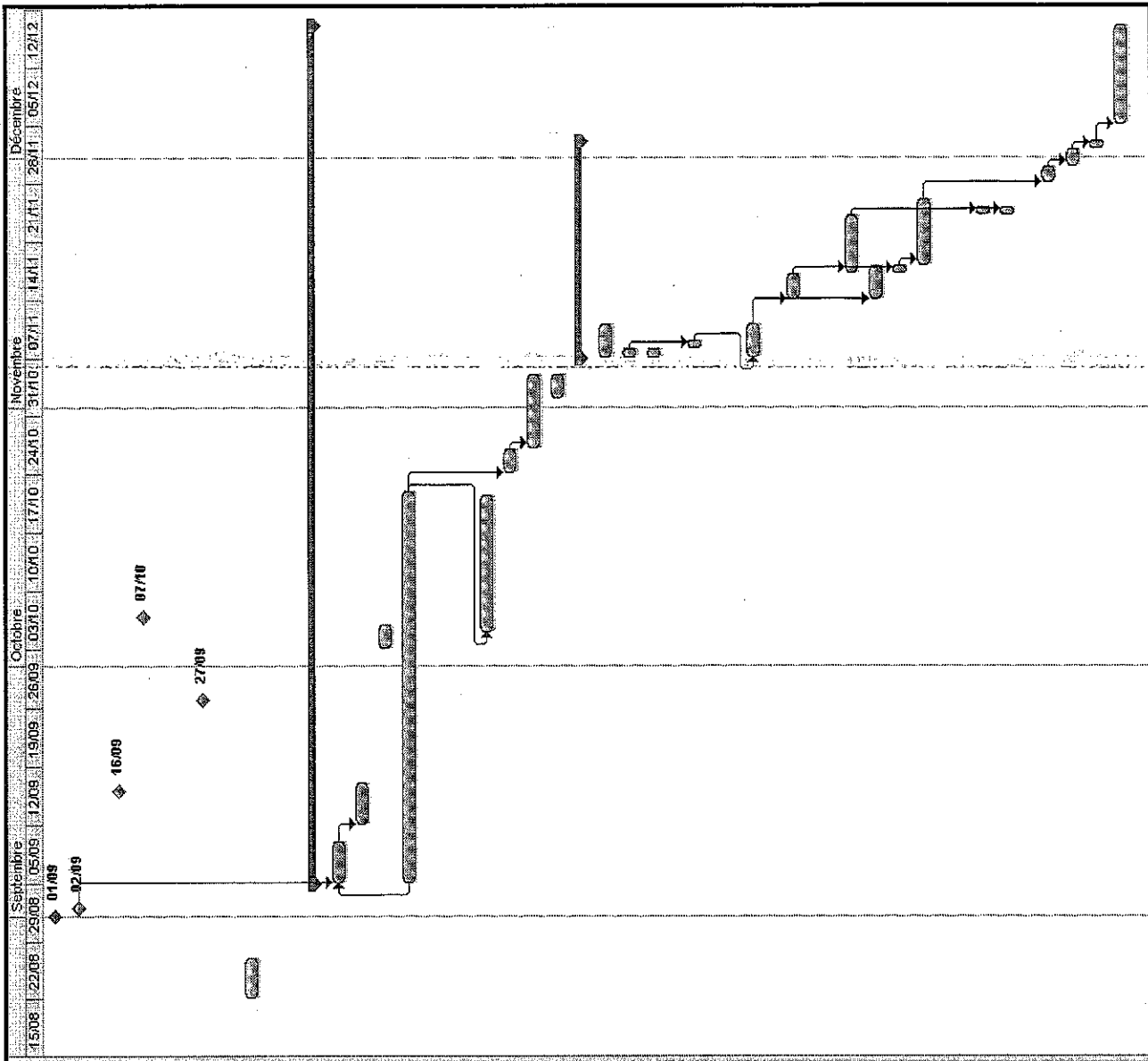
Pour la Communauté  
d'Agglomération  
de l'Albigeois,

Pour RTE,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Le Directeur de RTE  
Système Electrique Sud-Ouest

**En autant d'exemplaires que de parties contractantes (signature et paraphe sur chaque page.)**



Nom de la tâche	Début	Fin	Durée
1 Conditions d'intervention connues au 01/06/2011:	Jeu 01/09/11	Jeu 01/09/11	0 jour
2 Fin du terrassement et travaux réseaux C2A sur zone intervention RTE	Ven 02/09/11	Ven 02/09/11	0 jour
3 Fin d'intervention eRDF impérative sur parcelles ZAC	Ven 16/09/11	Ven 16/09/11	0 jour
4 Fin d'intervention eRDF impérative sur parcelles Ecole des Mines (RD81 / Fondation Bon Sauveur avec rabotement des câbles et dépose supports et LA (nécessite consignations des ouvrages eRDF)	Ven 07/10/11	Ven 07/10/11	0 jour
5 Dépose des câbles eRDF (1 journée non identifiées précédemment)	Mer 27/09/11	Mer 27/09/11	0 jour
6	Lun 22/09/11	Ven 26/09/11	5 jours
7 Période probable 1ère inspection préalable avant intervention sur ZAC (LS ou LS+LA)	Lun 05/09/11	Ven 16/12/11	72 jours
8	Lun 05/09/11	Ven 09/09/11	5 jours
9 Travaux RTE	Lun 12/09/11	Ven 16/09/11	5 jours
10 Création pistes et plateforme LA 4N	Lun 03/10/11	Mer 05/10/11	3 jours
11 Fondations pylône 4N	Lun 05/09/11	Ven 21/10/11	7 sim
12 GIE Poste + AMP: travaux telecom TRANSFIX (date prévisionnelle)	Lun 05/09/11	Ven 21/10/11	2,5 sim
13 GIE LS: Travaux GC et fonçage (travaux débutent côté nouveau pylône pour aller en direction de Ecole des Mines): intervention pour création chambre de jonction en dernier, après fin de travaux eRDF	Mer 02/11/11	Ven 04/11/11	3 jours
14 GIE LA: assemblage pylône	Lun 07/11/11	Ven 02/12/11	19 jours
15 GIE LS: Tirage des câbles dont coaxial	Lun 07/11/11	Jeu 10/11/11	4 jours
16 Câblage: Confection extrémités pylônes	Lun 07/11/11	Lun 07/11/11	1 jour
17 GIE Poste: travaux telecom aux postes encadrants (dont coax)	Mer 08/11/11	Mar 08/11/11	1 jour
18 Travaux sous consignment	Lun 07/11/11	Lun 07/11/11	1 jour
19 GIE Poste: travaux telecom aux postes encadrants	Lun 07/11/11	Lun 07/11/11	1 jour
20 GIE LA: VAT - pose des MALTs (sur pylône câble aérien)	Lun 07/11/11	Lun 07/11/11	1 jour
21 Câblage: coupe et rabotement des câbles LS pylône n°2 dans la chambre de jonction + essais de gainne + capotage	Lun 07/11/11	Lun 07/11/11	1 jour
22 GIE LA: DEPOSE DES CABLES (1 journée) => contrôler l'activité sous la ligne + stockage CB au poste de Jarlard	Mer 08/11/11	Mar 08/11/11	1 jour
23 GIE LA: Levage 4N + mise en place colonnes isolantes et PF de phase + échelle à câbles + transfert câbles	Lun 07/11/11	Jeu 10/11/11	4 jours
24 Câblage: levée extrémités + câble coaxial + réalisation terre PF de gainne et pose PF de gainne + réalisation terre PF de phase	Lun 14/11/11	Mer 16/11/11	3 jours
25 Câblage: confections jonctions	Jeu 17/11/11	Mer 23/11/11	5 jours
26 GIE LA: dépose aéro existant + poteaux bétons + fondations	Lun 14/11/11	Jeu 17/11/11	4 jours
27 GIE LS: fermeture remontée pylône => fin gardiennage	Jeu 17/11/11	Jeu 17/11/11	1 jour
28 GIE LA: pose CB et support CB + raccordement matériel HT + descentes LA + fin montage pylône (plateforme maintenance BT ...)	Ven 18/11/11	Ven 25/11/11	6 jours
29 GIE LS: fermeture jonction	Jeu 24/11/11	Jeu 24/11/11	1 jour
30 Câblage: essai de gainne (après fermeture jonction et remontée)	Jeu 24/11/11	Jeu 24/11/11	1 jour
31 GIE Poste: raccordements Telecom sur pylône	Lun 28/11/11	Mar 29/11/11	2 jours
32 Réceptions LA + LS + TCD	Mer 30/11/11	Jeu 01/12/11	2 jours
33 MES partie HT	Ven 02/12/11	Ven 02/12/11	1 jour
34 Remise en état (suppression massifs/poteaux et pistes) + essais et MES CPL	Lun 05/12/11	Ven 16/12/11	2 sim